

Le Bâtonnier

Monsieur Mauro POGGIA
Conseiller d'Etat
Président du Département de la sécurité, de l'emploi
et de la santé
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

Par e-mail

Genève, le 16 mars 2020

Concerne : URGENT
Mesures sollicitées au niveau cantonal et au niveau fédéral

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Je donne suite à l'e-mail que j'ai adressé ce jour à M. le Procureur général Olivier JORNOT concernant les mesures à prendre par le Pouvoir judiciaire genevois.

Des décisions s'imposent de toute évidence, tant au niveau cantonal qu'au niveau fédéral.

Aussi, l'Ordre des avocats sollicite respectueusement votre intervention pour que les délais cantonaux soient suspendus (art. 113 Cst Ge). En outre, il appelle de ses vœux une coordination au sein de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police afin de requérir du Conseil fédéral des mesures quant à la suspension des délais fédéraux, ainsi que des éventuelles audiences (art. 185 al. 3 Cst.féd.).

Je vous remercie de votre attention et vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'assurance de ma respectueuse considération

Lionel HALPÉRIN

